Séance du Conseil Municipal du 25/11/2009

N° 290

Direction : Enfance Jeunesse et Sports

Enseignement

REF: ENSEIGNT2009009

Signataire : CP/SS/CM

OBJET :Subventions aux projets des écoles maternelles et élémentaires. Année scolaire 2009/2010.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le budget de l'exercice en cours,

A l'unanimité.

DELIBERE:

ALLOUE une subvention au profit des coopératives des écoles suivantes :

MATERNELLE PAUL BERT

• 150 € pour le projet "Jardin".

MATERNELLE JEAN PERRIN

• 200 € pour le projet "La Cité des enfants".

MATERNELLE ANNE SYLVESTRE

• 150 € pour le projet "Jardin".

MATERNELLE FRANCINE FROMOND

• 165 € pour le projet "Jardin".

MATERNELLE MARC BLOCH

- 200 € pour le projet "Jardin",
- 200 € pour le projet "Cuisine".

MATERNELLE LOUISE MICHEL

- 200 € pour le projet "Jardin",
- 250 € pour le projet "Danse".

MATERNELLE ROBERT DOISNEAU

• 600 € pour le projet "Gravure".

MATERNELLE JACQUES PREVERT

• 700 € pour le projet "Classe à PAC - Musique".

ECOLE FIRMIN GEMIER

- 600 € pour le projet "Equitation",
- 700 € pour le projet "Classe à PAC Théâtre".

ECOLE CONDORCET

• 200 € pour le projet "Jardin".

ECOLE JEAN MACE

- 150 € pour le projet "Jardin",
- 100 € pour le projet "Rencontre avec un artiste",
- 200 € pour le projet "Rallye lecture",
- 500 € pour le projet "Pornic".

ECOLE ALBERT MATHIEZ

- 200 € pour le projet "Classe Villette Le vivant",
- 150 € pour le projet "Potager",
- 400 € pour le projet "Astronomie La Villette",
- 600 € pour le projet "Equitation".

ECOLE EDGAR QUINET

- 200 € pour le projet "Mosaïque sur mur",
- 150 € pour le projet "Jardin".

ECOLE JOLIOT CURIE

• 700 € pour le projet "Classe à PAC - Théâtre".

ECOLE PAUL LANGEVIN

• 1 400 € pour les 2 projets "Classes à PAC - Théâtre'.

ECOLE EUGENE VARLIN

• 500 € pour le projet "Futuroscope".

ECOLE JULES VALLES

• 700 € pour le projet "Classe à PAC - Danse".

Ces sommes seront versées sur la coopérative des écoles.

La dépense totale de 10 265€ en résultant sera impuée au budget de l'exercice en cours au :

- ✓ 65738.211 (65738.211.303) pour 2 815 euros
- ✓ 65738.212 (65738.212.303) pour 7 450 euros.

Le Maire

Jacques SALVATOR